



Changement école en garde alternée

Par **gouffi**, le **11/06/2011** à **07:35**

Bonjour, je suis divorcée depuis 5 ans, une garde partagée a été mise en place en gardant les enfants scolarisés sur le lieu d'habitation du père, ce dernier ne pouvant faire les 30min de trajet pour les amener chez moi chaque matin et soir. Aujourd'hui, un enfant plus tard dans mon nouveau foyer et au chômage; j'ai des difficultés à pouvoir continuer les trajets jusqu'à l'école qui m'imposent des frais trop lourds pour ma nouvelle situation. (8 tickets métro journalier + baby sitter pour garder le petit dernier durant mes allers et venues) je précise : Mon ex mari a toujours refusé de m'aider dans le partage des frais de transport, malgré des revenus bien supérieurs aux miens...donc pas de piste de ce côté là. je souhaiterais demander le rapprochement scolaire sur ma commune ...gros hic, lui sera alors dans l'impossibilité de les emmener le matin ! Quelle solution ? demander la garde exclusive ? Ai-je des chances de l'obtenir alors que c'est moi qui impose le changement du à des difficultés financières ?

Par **mimi493**, le **11/06/2011** à **12:33**

On ne peut prédire. Vous faites la requête au JAF, vous pouvez aussi exiger une pension alimentaire, si les revenus des deux parents ont une différence. [citation] ce dernier ne pouvant faire les 30min de trajet pour les amener chez moi chaque matin et soir. [/citation] donc ce n'est pas une résidence alternée ??? Dans ce cas, vous faites une LRAR au père pour qu'il accepte le changement d'école et s'il refuse, requête au JAF (vous vous y prenez bien tard)

Par **gouffi**, le **13/06/2011** à **18:59**

bonsoir,rnrnsi si c'est une résidence alternée...mais moi seule subis les affres de la distance depuis 5 ans. Si je venais à demander le rapprochement scolaire la Ga ne serait plus possible par contre, car le père ne pourrait faire les trajets ...rne m'y prends même trop tard je pense pour cette rentrée :-(, mais je me refusai à lancer la procédure au jaf ...voulant croire à un miracle de dernier minute' un emploi)rnrnmerci à vous de vos conseils

Par **mimi493**, le **13/06/2011** à **19:26**

Je ne comprends pas comment ça peut être une résidence alternée s'ils sont chez vous tous les soirs